



swisspool

Sektion des Schweizerischen Billardverbandes
www.swisspool-billard.ch



RÈGLEMENT DE COMPÉTITION

Le règlement de compétition régit le déroulement des tournois de Swisspool. Toutes les dispositions techniques y sont traitées et documentées. En cas de doute, la commission technique tranchera.



Egalité linguistique

Les termes utilisés dans le présent règlement sont de nature générique et concernent indifféremment les genres féminins et masculins.

Réserve

Le comité de Swisspool se réserve le droit d'effectuer des modifications, des compléments ou des adaptations des dispositions du présent règlement selon le règlement de section.

Divergences

En cas de divergences avec d'autres articles publiés ailleurs (homepage, etc.), le présent règlement fait foi. La version originale allemande du présent règlement fait foi si des problèmes ou des divergences apparaissent.

Abréviations:

SOA	Swiss Olympic Association
FSB	Fédération suisse de billard
TQ	Tournoi qualificatif pour les Championnats suisses
AD	Assemblée des délégués
SC	Séance du comité
CS	Championnats suisses
CT	Commission technique

Tous les règlements de Swisspool:

- Règlement de section
- Règlement de compétition (RC)
- Règlement de directeur de tournoi (RDT)
- Règlement des finances et des frais (RFF)
- Règlement du cadre national (RCN)
- Règlement de la jeunesse (RJ)
- Règlement disciplinaire et des sanctions (RDS)
- Règlement des arbitres (RA)

Historique du document

Index	Date:	Modification:	Raison:	Auteur:
0001	01.07.2007	Rédaction		S. Specchia
0002	01.07.2008	Adaptations	Diverses	S. Specchia
0003	01.07.2009	Adaptations RC 2010	Diverses	S. Specchia
0004	01.11.2009	Adaptations à billard-net	Diverses	S. Specchia
0005	01.05.2010	Adaptations	Corrections et adaptations	S. Specchia
0006	01.07.2012	Adaptations	Nouveau mode de tournoi	S. Specchia
0007	01.07.2014	Adaptations et compléments	Adaptations et compléments	R. Bürki
0008	01.07.2015	Adaptations	Nombre joueurs CS hommes	P. Nydegger
0009	01.12.2016	Adaptations et compléments	Dress-code, limites d'âge	A. Hanauer
0010	01.07.2017	Adaptations et compléments	Système de ligues et compléments divers	A. Hanauer
0011	01.07.2018	Adaptations pour la nouvelle saison	Décision de l'AD du 29.04.2018 et procédure de commande des licences	A. Hanauer
0012	25.11.2019	Compléments	Informations manquantes et clarifications	A. Hanauer
0013	27.11.2020	Adaptations et compléments	Précisions pour la nouvelle saison	A. Hanauer
0014	01.01.2022	Champion Swiss-Open & adaptations	Nouveau championnat OPEN et corrections	A. Hanauer

Les articles suivants ont été adaptés:

1.6	1.9	1.12.3	2.1.	2.2.3	2.4	2.6	2.10.1	2.11	3.5	4.2.1	4.2.2
4.2.3	4.2.5	4.3.1	4.3.4	4.3.5	4.3.8	4.3.17	4.4.8	5	5.1	5.2	5.3
5.4	5.5	5.6	5.7	5.8	6.2	6.3					

Sommaire

1.	Généralités	6
1.1.	Contenu	6
1.2.	Comportement	6
1.3.	Publicité	6
1.4.	Sponsoring	6
1.5.	Saison de jeu	6
1.6.	Contrôles antidopage	6
1.7.	Appartenance à un club	7
1.8.	Sans licence	7
1.9.	Licence de joueur	7
1.10.	Catégories	7
1.11.	Changement de catégorie	7
1.12.	Code vestimentaire (dress-code)	7
1.12.1.	Dress-code A	7
1.12.2.	Dress-code B (tournois de la section CS)	8
1.12.3.	Dress-code B-OPEN (Open et tournois de la section TQ)	8
1.12.4.	Dress Code C	8
1.13.	Appartenance au club	8
1.14.	Arbitre	8
1.15.	Sanctions	8
1.16.	Catalogue des sanctions	8
2.	Déroulement des tournois	9
2.1.	Principe	9
2.2.	Genres de licences	9
2.2.1.	Licence de platine	9
2.2.2.	Licence d'or	9
2.2.3.	Licence d'argent	9
2.3.	Finance d'inscription	9
2.4.	Tenue obligatoire	10
2.5.	Tournois de la section	10
2.6.	Autorisation d'autres tournois	10
2.6.1.	Absences inexcusées	10
2.6.2.	Départ précoce du tournoi (forfait)	11
2.7.	Autorisation de jouer	11
2.8.	Protection du nom du tournoi	11
2.9.	Autorisation de tournois internationaux	11
2.9.1.	Eurotours	11
2.10.	Nombre de tournois par date	11
2.10.1.	Tournois de semaine	11
2.10.2.	Tournois spéciaux	11
2.11.	Envoi des résultats du tournoi	12
2.11.1.	Respect des règles de jeu	12
2.12.	Contrôle des points	12
2.13.	Prix en espèces	12
2.14.	Remise des prix	12

3.	Mode de jeu	13
3.1.	Direction du tournoi	13
3.2.	Le jeu	13
3.3.	Salut obligatoire	13
3.4.	Appareils électroniques	13
3.5.	Interdiction de fumer et de consommer de l'alcool	13
3.6.	Risque financier	13
3.7.	Limite de temps pour jouer le coup	13
3.8.	Time-out	14
3.9.	Tenue vestimentaire incorrecte	14
3.10.	Sanctions disciplinaires	14
3.11.	Organes de contrôle	14
4.	Mode de compétition des tournois de qualification aux CS (TQ)	15
4.1.	Principe	15
4.2.	Généralités	15
4.2.1.	Classements	15
4.2.2.	Saison et reprise des points	15
4.2.3.	Promotion et relégation dans le système de ligues Messieurs	16
4.2.4.	Droit de promotion / relégation des dames	16
4.2.5.	QT par discipline	16
4.3.	Dispositions pour les tournois de la section	17
4.3.1.	Jours de jeu	17
4.3.2.	Nombre de lieux de compétition par jour de jeu	17
4.3.3.	Inscription / désinscription	17
4.3.4.	Début du tournoi	17
4.3.5.	Ponctualité	17
4.3.6.	Listes de départ	17
4.3.7.	Têtes de série	18
4.3.8.	Tenue	18
4.3.9.	Distances	18
4.3.10.	Break	18
4.3.11.	Limites de temps lors des TQ	18
4.3.12.	Jour décisif CS	18
4.3.13.	Têtes de séries CS	18
4.3.14.	Ordre des têtes de série pour les TQ et les CS	19
4.3.15.	Finales CS	19
4.3.16.	Championnats suisses et Championnat de ligue	19
4.3.17.	Attribution des points CS	19
4.3.18.	Champion de catégorie	19
4.3.19.	Coupes, prix et distinctions	19
4.4.	Définitions des catégories	20
4.4.1.	Messieurs ELITE	20
4.4.2.	Messieurs PROMOTION	20
4.4.3.	Dames	20
4.4.4.	Seniors	21
4.4.5.	Juniors	21

4.4.6.	Filles.....	21
4.4.7.	Ecoliers.....	22
4.4.8.	Limites d'âge pour les seniors	22
5.	Mode de compétition des tournois OPEN et SWISS-OPEN.....	23
5.1.	Championnat.....	23
5.2.	Classement OPEN	23
5.3.	Tournoi final	23
5.4.	Distinction	23
5.5.	Financement	23
5.6.	Rachat.....	23
5.7.	Date du tournoi final	23
5.8.	Règlement	23
6.	Catégorie équipe	24
6.1.	Equipe.....	24
6.2.	Condition de participation.....	24
6.3.	Mode	24
6.4.	Disciplines.....	24
6.5.	Notation	25
7.	Mode de compétition des autres tournois	26
7.1.	Principe	26
7.2.	Licence d'argent.....	26
7.3.	Joueurs étrangers	26
7.4.	Tournois internationaux	26
7.5.	Open argent	26
7.5.1.	Nombre d'Open argent par jour de tournoi	26
7.5.2.	Nombre de participants par tournoi	26
7.5.3.	Notation des Open argent	26
7.5.4.	Disciplines des Open argent.....	27
7.5.5.	Mode la détermination des têtes de série des Open argent	27
7.5.6.	Début des tournois Open argent	27
7.5.7.	Dress-code aux Open argent	27
7.5.8.	Format des tournois Open argent	27
7.5.9.	Prétention à des prix en espèces aux Open argent.....	27
8.	Attribution de points dans les tournois	28
8.1.	Tournois de la section	28
8.2.	Autres tournois suisses	28
8.3.	Tournois à l'étranger.....	28
9.	Equipe nationale.....	29
10.	Protêts, recours	29
10.1.	Protêts	29
10.2.	Recours	29
11.	Acceptation	29

1. Généralités

1.1. Contenu

Le présent règlement contient les règles et les prescriptions concernant les tournois, leur autorisation et leur réalisation. Il concerne en particulier les tournois de qualification (TQ), les Championnats suisses (CS) pour les dames, messieurs, seniors, juniors, écoliers, filles et équipes, ainsi que la coordination des Open. De plus, les droits et devoirs des joueurs y sont traités, ainsi que les règles générales.

1.2. Comportement

Le comportement du joueur doit être conforme aux principes fondamentaux du fair-play et de l'éthique du sport, notamment vis-à-vis de son adversaire, des autres joueurs, des officiels et des spectateurs. Il ne doit pas trahir les idéaux par le dopage, l'escroquerie, la ruse ou la violence.

Cela vaut fondamentalement et en particulier pour la durée du tournoi, ainsi qu'avant et après le tournoi, tant que le joueur se tient dans la zone de jeu ou à proximité immédiate.

Lorsqu'une cérémonie de remise des prix est prévue à la fin du tournoi, il est du devoir des joueurs des rangs 1 à 3 de participer à cette cérémonie de remise des prix. Une absence inexcusée est considérée comme comportement antisportif et entraîne des mesures disciplinaires. Les prétentions aux médailles, coupes, autres prix et éventuels prix en espèces sont abolies.

1.3. Publicité

La publicité dans la zone de jeu, sur les annonces des tournois et sur les vêtements des joueurs ne doit pas être esthétiquement contestable. Ni le message ni le contenu ne peuvent promouvoir l'alcool, la nicotine, l'érotisme ou des groupes politiques ou religieux.

Swisspool peut exiger que toute publicité qui viole cet article soit immédiatement supprimée.

Les vêtements d'un joueur peuvent présenter des publicités, pour autant que cela ne rende pas plus difficile l'identification de l'appartenance au club.

Dans les compétitions officielles (p. ex. Championnat du Monde, Championnat d'Europe, TQ, CS, Worldtour, Eurotour, etc.), chaque participant peut être obligé par Swisspool de porter des logos publicitaires ou des inscriptions publicitaires de sponsors de Swisspool et d'éventuels sponsors de catégorie.

En cas de conclusion de contrats de sponsoring personnels, il s'agit de consulter Swisspool.

1.4. Sponsoring

Les sponsors ont la possibilité de faire un sponsoring en donnant leur nom aux catégories officielles de Swisspool.

Les catégories suivantes sont à choix:

- Messieurs «Swisspool» Ligue ELITE
- Messieurs «Swisspool» Ligue PROMOTION
- Dames «Swisspool» Ligue DAMES
- Jeunesse «Swisspool» Ligue JEUNESSE
- Séniors «Swisspool» Ligue SENIORS

Le terme «Swisspool» peut être remplacé par un nom de sponsor.

1.5. Saison de jeu

La saison de jeu s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre, conformément à l'année civile.

1.6. Contrôles antidopage

Les contrôles antidopage sont effectués selon les prescriptions de **Swiss Sport Integrity** et du règlement antidopage de la FSB.

1.7. Appartenance à un club

Un joueur peut être membre de plusieurs associations mais n'est autorisé à jouer que pour un seul club à la fois, celui-ci devant être affilié à Swisspool.

Une licence est fondamentalement valable pour toute la saison. Un changement de club (autorisation de jouer (licence)) n'est possible qu'au début d'une nouvelle saison (au 1^{er} janvier) ou à la mi-saison (au 1^{er} juillet).

Dans des cas exceptionnels et justifiés (faillite ou suspension du club), un changement de club est également possible en cours de saison.

Condition pour un changement de club: demande du joueur avec lettre de motivation et accord écrit de l'ancien club ou certificat de faillite.

En cas de changement de club, une nouvelle licence doit être demandée. Elle sera facturée au nouveau club.

1.8. Sans licence

En rapport avec le point 1.7, quiconque s'est désinscrit dans les règles de son club et n'est plus tenu à aucune contribution financière vis-à-vis de son club ou de Swisspool est considéré comme étant sans licence.

1.9. Licence de joueur

Les licences de platine et d'or ne peuvent être demandées que via un club **actif** affilié à Swisspool. La licence d'argent peut être demandée indépendamment d'une appartenance à un club.

Les licences de platine ou d'or ne peuvent être demandées que par des citoyens suisses ou des joueurs qui ont leur domicile principal en Suisse.

1.10. Catégories

Les dames, messieurs, seniors, juniors, écoliers et filles sont répartis dans leur catégorie respective. Les dispositions spécifiques sont indiquées **à l'article 4.4**.

Il n'y a aucun critère de répartition spécifique pour la catégorie équipe.

1.11. Changement de catégorie

Les changements de catégorie se font pour le début de la saison. Lors d'un changement de catégorie, tous les résultats spécifiques à la catégorie sont perdus (Open). Seuls les résultats généraux des Open sont conservés (justification: résultats de différentes catégories).

Une relégation, resp. une promotion chez les Messieurs de la ligue PROMOTION à la ligue ELITE est considérée comme un changement de catégorie.

1.12. Code vestimentaire (dress-code)

Les principes suivants sont valables pour tous les codes vestimentaires: l'habillement doit être propre et soigné. En cas de doute, la direction de tournoi ou l'organe de contrôle de Swisspool rendra une décision.

1.12.1. Dress-code A

Pour tous les joueurs: selon les instructions écrites de la CT de Swisspool.

1.12.2. Dress-code B (tournois de la section CS)

Haut de la tenue: Chemise / blouse ou polo; alternative possible pour les dames: robe (qui va au moins jusqu'aux genoux), mais les épaules doivent être couvertes (obligation de porter des manches).

Bas de la tenue: Pantalon en tissu (pas de jeans); alternative possible pour les dames: jupe ou robe. Les pantalons courts, p. ex. shorts, capri ou pantalons $\frac{3}{4}$, etc. ne sont pas autorisés.

Chaussures: Chaussures de ville ou de sport en cuir ou similicuir fermées (pas de sandales, de chaussures de marche ou similaire). Pour les chaussures de ville, toutes les variantes de couleurs sont autorisées. Les chaussures de sport doivent être foncées.

1.12.3. Dress-code B-OPEN (Open et tournois de la section TQ)

Haut de la tenue: Chemise / blouse ou polo à manches courtes ou longues; alternative possible pour les dames: robe. Les épaules doivent être couvertes.

L'obligation d'apposer l'appartenance au club doit également être respectée pour les tournois de la section avec le dress-code B-OPEN, conformément à l'article 1.13.

Bas de la tenue: Pantalons tailleurs longs normaux (pantalons en toile et jeans également autorisés); alternative possible pour les dames: jupe ou robe. Les pantalons ne doivent pas présenter de trous ni de déchirures. Les pantalons courts, p. ex. shorts, capri ou pantalons $\frac{3}{4}$, pantalons de training, etc. ne sont pas autorisés.

Chaussures: Chaussures fermées (pas de sandales, de tongs, de chaussures de marche ou similaire).

1.12.4. Dress Code C

Aucune instruction particulière.

1.13. Appartenance au club

Lors des tournois de la fédération (voir point 2.5), l'appartenance au club doit être visible sur la tenue, au moyen d'un emblème, d'un sticker ou du nom.

Les membres du cadre national sont autorisés, avec l'accord de leur club, de jouer les TQ et Open avec la tenue de l'équipe nationale.

1.14. Arbitre

Seules les personnes ayant une autorisation de Swisspool sont habilitées à arbitrer un match.

1.15. Sanctions

Des sanctions peuvent être prononcées contre des clubs, des équipes, des joueurs ou des organisateurs de tournoi selon le catalogue des sanctions de la FSB ou de Swisspool.

1.16. Catalogue des sanctions

Voir le règlement disciplinaire et des sanctions.

2. Déroulement des tournois

2.1. Principe

Lors des tournois de la section, des Open et des tournois de semaine, les joueurs peuvent gagner des points pour le classement général national et pour les classements par discipline nationaux. Exception: les points des Open argent, qui ne comptent que pour les classements spéciaux de l'Open argent. Les classements nationaux sont départagés par catégorie.

Pour pouvoir participer à un tournoi autorisé par Swisspool, le joueur doit absolument être enregistré sur www.swisspool-billard.ch.

Le joueur licencié obtient un compte avec lequel il peut avoir accès «en ligne» à toutes les données de ses tournois. A condition d'avoir la licence nécessaire, les joueurs peuvent s'inscrire à tous les tournois enregistrés au moyen d'un simple clic de souris et bénéficient en plus de nombreuses informations et outils supplémentaires.

2.2. Genres de licences

2.2.1. Licence de platine

La licence de platine permet de participer à tous les tournois autorisés par Swisspool, tels que les tournois de la fédération, les Open et les tournois de semaine.

Tout joueur en possession d'une licence de platine peut également participer aux qualifications pour les Championnats suisses.

Les frais d'inscription aux TQ sont compris dans le prix de la licence de platine.

2.2.2. Licence d'or

La licence d'or permet de participer à tous les tournois autorisés par Swisspool, tels que les tournois de la fédération, les Open et les tournois de semaine.

Tout joueur en possession d'une licence d'or peut également participer aux qualifications pour les Championnats suisses.

Les frais d'inscription aux TQ ne sont pas compris dans le prix de la licence d'or et doivent être payés sur place.

2.2.3. Licence d'argent

La licence d'argent permet de participer à tous les Open et tournois de semaine autorisés par Swisspool.

Les joueurs en possession d'une licence d'argent ne peuvent pas participer aux qualifications pour les Championnats suisses.

Si un joueur en possession d'une licence d'argent souhaite une licence d'or ou de platine, les points qu'il a déjà obtenus ne sont pas conservés.

2.3. Finance d'inscription

Pour pouvoir participer à un tournoi de la fédération, une finance d'inscription doit être versée au début du tournoi. Le montant de la finance d'inscription est défini dans le règlement des finances.

2.4. Tenue obligatoire

Lors des tournois de la section (CS), le dress-code B est obligatoire. Pour les TQ, la tenue doit au minimum respecter le dress-code B-OPEN avec l'inscription de l'appartenance au club.

Pour la jeunesse, le dress-code B-OPEN est également applicable lors des tournois des CS. Lors des finales, le dress-code B est également applicable pour la jeunesse.

Pour les Open, la tenue doit au minimum respecter le dress-code B-OPEN.

Le dress-code est valable pour **tous** les participants et doit figurer sur l'annonce du tournoi.

Pour les tournois de semaine, il n'y a aucune prescription concernant la tenue.

Pour tous les genres de tournoi, il est interdit pendant le jeu:

- de porter un walkman, lecteur mp3 ou autre
- de porter un couvre-chef de quelque type que ce soit
- de jouer sans chaussures

Pendant les mois de juillet et août, un allègement de la tenue peut être accordé. Cependant, le haut de la tenue doit correspondre dans tous les cas aux exigences du dress-code (polo ou chemise).

Pour les tournois de la section, un allègement de la tenue n'est pas possible.

Il est permis de porter un pull uni (noir ou blanc) à manches longues sous le polo ou la chemise. Les vestes de training (sans capuchon) ne sont autorisées que pendant l'échauffement et doivent être enlevées pendant le match, exception faite des vestes de training de l'équipe nationale.

2.5. Tournois de la section

Les tournois suivants sont considérés comme tournois de la section: Championnats suisses (CS) et tournois de qualification (TQ) propres à une catégorie et tournois organisés sous la responsabilité de Swisspool. Seuls les détenteurs d'une licence (sauf licence d'argent) sont autorisés à participer et uniquement dans leur catégorie et leur division. Les tournois de la section sont organisés exclusivement par Swisspool.

2.6. Autorisation d'autres tournois

Lors des Open et tournois de semaine, il n'y a aucune restriction quant au sexe ou à l'âge des participants.

Les Open sont organisés le week-end. Exceptionnellement, un Open peut être organisé en semaine. Pour les Open, les joueurs doivent impérativement être au moins en possession d'une licence d'argent – une telle licence peut être demandée sur place auprès de l'organisateur.

Les organisateurs peuvent annoncer des Open auprès du secrétariat de Swisspool, grâce au formulaire de demande. Les taxes d'homologation sont facturées à l'avance conformément au règlement des finances; les frais de traitement par joueur seront facturés à l'organisateur après le tournoi – voir règlement des finances.

Les tournois autorisés par Swisspool ne peuvent être réalisés que par des organisateurs en possession d'une autorisation de Swisspool.

Les tournois de semaine sont considérés comme tournois ouverts à tous; les joueurs sans licence peuvent également y participer.

Ces tournois ouverts ne peuvent avoir lieu que du lundi au vendredi.

Pour les Open, les joueurs dont le domicile principal est situé à l'étranger n'ont pas besoin d'avoir de licence «suisse».

2.6.1. Absences inexcusées

En cas d'absence inexcusée, l'organisateur a le droit de réclamer la finance d'inscription. Dans le champ «remarques» dans le logiciel de gestion des tournois, l'organisateur doit mettre une communication à l'attention du bureau de gestion des tournois.

Swisspool sanctionnera le joueur selon le règlement disciplinaire art. 2.5.1 et lui facturera la finance d'inscription. Cette finance d'inscription sera créditée à l'organisateur après paiement.

2.6.2. Départ précoce du tournoi (forfait)

Les joueurs qui, lors d'un tournoi, déclarent forfait de manière précoce et sans raison valable, agissent de manière antisportive et seront sanctionnés selon le règlement de sanction (art. 2.5.2). La direction du tournoi est obligée de saisir les joueurs fautifs dans le système (champ de remarques du programme de tournoi) et de les annoncer au bureau de gestion des tournois. De plus, il sera considéré que le joueur n'a pas participé à ce tournoi. La finance d'inscription ne peut être remboursée.

2.7. Autorisation de jouer

Pour pouvoir participer aux Open, une licence de Swisspool valable pour la saison actuelle est nécessaire.

2.8. Protection du nom du tournoi

Le nom du tournoi peut être protégé, sur demande auprès de Swisspool et moyennant paiement d'une taxe (voir règlement des finances).

2.9. Autorisation de tournois internationaux

Tous les tournois organisés par la WPA, l'EPBF ou l'une des fédérations nationales qui y sont rattachées ou leurs membres continentaux ou intercontinentaux et dont les prix en espèces ou en nature sont égaux ou supérieurs à 4'000 euros et qui ont obtenu l'autorisation de la WPA / EPBF sont considérés comme tournois officiels.

2.9.1. Eurotours

Les Eurotours ne sont pas soumis à autorisation. Aucun point ne sera attribué dans le classement national.

2.10. Nombre de tournois par date

Les dates des TQ et CS sont réservées de façon exclusive à la section, Seuls des tournois Open argent peuvent avoir lieu le même jour. Toutes les autres catégories de tournoi sont interdites à ces dates.

Un seul Open est autorisé par jour. Exceptions possibles en cas de concertation mutuelle. Le même jour. Il ne peut y avoir que tournois Open argent au maximum (1 tournoi en Suisse romande et 1 tournoi en Suisse alémanique).

Swisspool s'efforce d'éviter les conflits de date pour les Open. En cas de conflits de date, Swisspool contacte les organisateurs. Les tournois peuvent tout de même se tenir à la date prévue en cas d'accord mutuel des organisateurs. En cas d'opposition de l'un des organisateurs, la priorité est accordée au tournoi inscrit en premier.

Les tournois peuvent être enregistrés à l'avance et de manière illimitée.

Les tournois déjà enregistrés peuvent être annulés par les organisateurs.

Jusqu'à trois mois avant la date du tournoi, l'annulation n'a aucune conséquence. Si un tournoi est annulé par l'organisateur après cette date, une taxe d'annulation est due (voir règlement des finances).

2.10.1. Tournois de semaine

La taille du tableau des tournois de semaine est limitée à 32 joueurs au maximum.

Les tournois plus importants (max. 48 joueurs) nécessitent une autorisation spéciale de Swisspool.

Les taxes des tournois de semaine peuvent être consultées dans le règlement des finances.

Toutes les dates des tournois doivent être annoncées lors de la demande. Des dates de report ne peuvent pas être prises en considération. Lors de l'annulation d'un tournoi, il n'est pas possible de demander le remboursement des frais d'homologation.

2.10.2. Tournois spéciaux

Les tournois spéciaux comme des double Open ou des triple Open sont autorisés. Les points ne sont attribués que pour les classements des disciplines et pris en compte dans les classements correspondants de Swisspool.

Lors de ces tournois spéciaux, aucun point n'est attribué ni pris en compte pour le classement général de Swisspool.

2.11. Envoi des résultats du tournoi

Les résultats du tournoi doivent être chargés en ligne sur le serveur dans les 24 heures après la fin du tournoi.

Des frais de traitement seront perçus si les résultats du tournoi sont envoyés par écrit au secrétariat (voir règlement des finances). Les classements, les tableaux de tournois et les rapports doivent être remplis lisiblement et en lettres capitales par la direction du tournoi et envoyés au bureau de gestion des tournois en courrier A, le jour suivant le tournoi. Si ces prescriptions ne sont pas respectées, le club ou l'organisateur peuvent être amendés (voir catalogue des sanctions).

De plus, les directeurs de tournoi sont obligés de dénoncer les délits et manquements des joueurs ou des officiels ou d'autres personnes **au moyen du programme de gestion de tournois (joueurs fautifs)** dans le champ remarques ou par écrit.

2.11.1. Respect des règles de jeu

Les organisateurs de tournois sont obligés de respecter les règlements de Swisspool en vigueur ainsi que les règles de jeu officielles et d'organiser les tournois en conséquence.

2.12. Contrôle des points

Le joueur est responsable du contrôle de ses points.

Après la parution du classement mis à jour, le joueur a 20 jours pour contester par écrit les résultats auprès du bureau de gestion des tournois, preuve écrite à l'appui.

Ce délai passé, les réclamations ne pourront plus être prises en considération.

2.13. Prix en espèces

La somme des prix en espèces annoncée doit être garantie pour tous les tournois. Des prix en nature peuvent également être pris en compte dans le montant des prix en espèces. Cependant, ces prix en nature doivent être autorisés et reconnus à l'avance par Swisspool, moyennant des quittances.

2.14. Remise des prix

Si des joueurs ou des équipes sont absents lors de la remise des prix (médailles, coupes, argent, produits naturels, etc.) de tournois de la section, ils perdent toute prétention à ces prix. Les prix qui ne peuvent être revendiqués seront alors crédités sur le fonds pour la promotion de la jeunesse.

Pour les équipes, il n'est pas nécessaire que toute l'équipe soit présente à la cérémonie de remise des prix, mais au moins tous les joueurs de l'équipe ayant joué la finale doivent être présents. Dans un tel cas, les joueurs absents recevront tout de même leurs médailles et leurs prix.

3. Mode de jeu

3.1. Direction du tournoi

Voir règlement de directeur de tournoi

3.2. Le jeu

Les règles officielles, valables en Suisse, sont applicables.

Les règles peuvent être consultées sur www.swisspool-billard.ch et il est possible de les télécharger.

3.3. Salut obligatoire

Les joueurs se saluent et saluent l'éventuel arbitre par une poignée de mains, avant le début du match.

Après le match, ils se séparent de la même manière, ainsi que de l'éventuel arbitre.

Il est possible de renoncer à la poignée de mains; à la place, le salut peut se faire par un signe de la main à distance ou par un check du poing.

3.4. Appareils électroniques

Les téléphones portables, baladeurs ou autres appareils électroniques doivent être éteints dans l'espace du tournoi ou confiés à la direction du tournoi.

Dans la zone jeu, ils ne doivent pas traîner p. ex. sur les tables d'appoint etc.

Pour les Smartwatches, toutes les fonctions doivent être désactivées, sauf l'affichage de l'heure.

3.5. Interdiction de fumer et de consommer de l'alcool

Dans **la zone de jeu**, il est interdit de fumer et de consommer de l'alcool.

3.6. Risque financier

Le joueur participant aux tournois supporte lui-même les risques financiers et est responsable de ses frais.

3.7. Limite de temps pour jouer le coup

La définition du chronomètre est spécifiée dans le règlement «Règles de jeu».

3.8. Time-out

La définition du time-out est spécifiée dans le règlement «Règles de jeu».

3.9. Tenue vestimentaire incorrecte

Les joueurs ou les équipes n'ont pas la possibilité de déposer protêt pour tenue vestimentaire incorrecte et doivent jouer les rencontres si la tenue a été acceptée par l'arbitre, la direction du tournoi et / ou un organe de contrôle de Swisspool.

3.10. Sanctions disciplinaires

En cas de nécessité, l'arbitre ou la direction du tournoi peut, comme mesure disciplinaire, donner un avertissement sans suites directes, respectivement dans des cas graves ou de récidive, déclarer le match perdu ou même prononcer la disqualification du joueur (exclusion du tournoi).

Tous les manquements et infractions aux règlements et aux statuts sont à annoncer par mail, dans le programme de tournoi ou au moyen d'un rapport écrit à la CT de Swisspool.

3.11. Organes de contrôle

Tous les membres du comité de Swisspool, et le cas échéant les personnes expressément déléguées par le comité, sont considérés comme organes de contrôle agréés lors des Open ou tournois de la section enregistrés, et doivent être reconnus comme tels. Ils doivent pouvoir accéder à toutes les zones du site du tournoi et consulter l'ensemble des documents qui pourraient donner des éclaircissements pour savoir si les règlements sont ou ont été respectés.

Les décisions de cet organe de contrôle sont à respecter sans délai.

4. Mode de compétition des tournois de qualification aux CS (TQ)

4.1. Principe

On joue en catégories (dames, messieurs, seniors, juniors, écoliers et filles). Les catégories juniors, écoliers et filles peuvent être réunies en une seule catégorie jeunesse en cas de faible nombre de joueurs.

Les points sont attribués aux joueurs dans le classement de leur catégorie respective.

Les organisateurs, clubs et salles de billard s'engagent à réaliser les tournois selon l'annonce et l'inscription.

4.2. Généralités

4.2.1. Classements

Les tournois de la section (TQ) et les Open sont pris en considération pour les classements nationaux.

Pour le classement général sont pris en compte les 6 meilleurs résultats de tournois de la section (le meilleur résultat par discipline plus 2 autres résultats), ainsi que les 4 meilleurs résultats dans les Open (parmi ceux-ci, aucun résultat de QT ou de CS ne peut être inscrit dans la colonne attribuée aux OPEN).

Les 4 résultats des tournois de la section sont définis de manière fixe selon les disciplines. Le premier résultat correspond au jeu de la 8, le deuxième au jeu de la 9, le troisième au jeu de la 10 et le quatrième au jeu de la 14/1. Les 5^e et 6^e colonnes des résultats des TQ et des Open ne sont pas réservées à une discipline précise.

Les meilleurs résultats parmi les tournois de la section sont listés dans les colonnes réservées à la fédération.

Si un joueur ne joue pas l'une ou l'autre de ces disciplines, un «0» apparaît pour ladite discipline.

Pour le classement par discipline sont pris en considération les 2 meilleurs résultats lors des tournois de la section dans la discipline concernée et les 5 meilleurs résultats dans des Open dans la discipline concernée.

Les classements généraux sont décisifs pour la qualification aux Championnats suisses dans la catégorie «Messieurs ELITE».

Les classements par discipline font foi pour la qualification aux Championnats suisses pour les catégories (Messieurs PROMOTION, Dames, Séniors et Jeunesse),.

Les classements par discipline font foi pour la répartition aux TQ et aux CS. Voir détails sous point 4.3.13 Têtes de série CS.

4.2.2. Saison et reprise des points

La saison de jeu officielle s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les points gagnés dans les tournois Open sont pris en compte dans l'évaluation des classements nationaux durant 365 jours; les points sont ensuite échus.

Cela vaut également pour les joueurs qui changent de ligue (promotion resp. relégation).

Les points des tournois de la section (TQ) restent dans l'évaluation jusqu'au 31.12. de la saison respective. Au 1.1. de la nouvelle saison, les points des classements généraux et des classements par discipline sont effacés.

Pour la jeunesse, la procédure peut s'écarter de cette réglementation.

4.2.3. Promotion et relégation dans le système de ligues Messieurs

Les promotions et les relégations entre les ligues ELITE et PROMOTION se font à la fin de la saison.

Les 4 joueurs des rangs 21 à 24 de la ligue ELITE sont relégués en ligue PROMOTION.

Les 4 joueurs des rangs 1 à 4 de la ligue PROMOTION sont promus en ligue ELITE.

Les 4 joueurs des rangs 17 à 20 de la ligue ELITE jouent un barrage contre les joueurs des rangs 5 à 8 de la ligue PROMOTION. Les matches sont «croisés»; les rencontres sont les suivantes:

<i>Rang: ELITE</i>	<i>contre</i>	<i>Rang PROMOTION</i>
17	:	8
18	:	7
19	:	6
20	:	5

Le barrage est joué pas la discipline «Multiball». La distance est définie par la commission technique.

La promotion et la relégation sont contraignantes. Sont exclus de cette dernière règle les joueurs ELITE qui ont perdu le match de relégation.

Les rangs des classements des disciplines le jour décisif (CS/CL) font foi pour les promotions et les relégations.

Réglementation:

4.2.4. Droit de promotion / relégation des dames

Les dames qui ont acheté une licence de la catégorie Messieurs PROMOTION sont autorisées à monter dans ligue ELITE en cas de qualification correspondante.

Les dames qui ont acheté une licence de la catégorie Dames et jouent dans la ligue Messieurs PROMOTION ne sont pas autorisées à monter dans ligue Messieurs ELITE.

4.2.5. QT par discipline

Au moins 2 TQ par discipline seront réalisés pour chaque catégorie.

4.3. Dispositions pour les tournois de la section

4.3.1. Jours de jeu

Messieurs (ELITE et PROMOTION)	Samedi ou dimanche
Dames:	Samedi ou dimanche
Seniors:	Samedi ou dimanche
Jeunesse:	Samedi ou dimanche

Des OPEN peuvent être organisés lors des **samedis ou dimanches** «libres» des week-end de TQ.

4.3.2. Nombre de lieux de compétition par jour de jeu

Messieurs ELITE:	1 lieu de tournoi
Messieurs PROMOTION:	2 lieux de tournoi (des lieux supplémentaires peuvent être ouverts, si nécessaire)
Seniors:	1 lieu de tournoi (des lieux supplémentaires peuvent être ouverts, si nécessaire)
Dames:	0 lieu de tournoi (réunion avec les Messieurs PROMOTION)
Jeunesse:	1 lieu de tournoi

4.3.3. Inscription / désinscription

Les inscriptions et désinscriptions sont effectuées exclusivement en ligne sur www.swisspool-billard.ch.

Fin du délai d'inscription: jeudi précédent le week-end de tournoi, à 22h00.

Lorsque l'inscription a été effectuée, le joueur qui a un empêchement après le délai d'inscription doit se désister auprès de la CT de Swisspool (jusqu'au vendredi à 18h00), plus tard auprès de la direction du tournoi, sinon il sera sanctionné conformément au règlement disciplinaire et des sanctions.

4.3.4. Début du tournoi

Les tournois de qualification (TQ) ainsi que les Championnats suisses commencent généralement à **11h00**. Les joueurs doivent s'annoncer auprès de la direction du tournoi au plus tard **15** minutes avant l'heure annoncée de début de jeu annoncé dans le tableau. L'ouverture des portes est à **10h00**.

4.3.5. Ponctualité

Les participants sont tenus d'être présents au minimum **15** minutes avant le début prévu du jeu.

La direction du tournoi est obligée de commencer les tournois de la section à **11h00**.

Les joueurs qui ne sont pas présents seront placés directement en rattrapage, conformément à l'article 21 de l'annexe A. Règlements (Fédération / Direction du tournoi) des «Règles officielles de billard».

4.3.6. Listes de départ

Les listes de départ des TQ sont à la disposition des directeurs de tournoi au plus tard le vendredi à 10h00; elles peuvent être consultées sur www.swisspool-billard.ch.

Pour ce faire, chaque organisateur recevra un login de Swisspool.

De plus, les listes de départ ainsi que l'heure de début du tournoi sont visibles pour tout le monde au plus tard à 20h00 le vendredi sur la homepage de Swisspool.

4.3.7. Têtes de série

Les têtes de séries des TQ et des Championnats suisses (CS) sont en partie déterminées automatiquement. L'autre partie est déterminée par tirage au sort. Cette procédure doit être respectée. Les points du classement de la discipline concernée font foi pour les têtes de série.

4.3.8. Tenue

Pour les tournois de la section, le dress-code B sera appliqués pour les CS et le dress-code B-OPEN sera appliqué pour les TQ et ce pour toutes les catégories.

Fait exception la jeunesse pour laquelle le dress-code B ne s'applique que pour les finales.

4.3.9. Distances

Distances de jeu: voir art. 4.4 Définitions des catégories.

4.3.10. Break

Le break alternatif est applicable dans les disciplines suivantes: jeu de la 8, jeu de la 9 et jeu de la 10.

4.3.11. Limites de temps lors des TQ

Pour tous les tournois de la section, la limite de temps de 2 heures est applicable, laquelle est gérée électroniquement par le programme de tournoi.

Les règles suivantes sont applicables pour les rencontres du tournoi:

- La limite de temps de 2 heures signifie qu'après 2 heures, le match est immédiatement stoppé et le score à ce moment-là est considéré comme résultat final.
Si le match est indécis après 2 heures, la partie en cours est terminée pour qu'un gagnant puisse être déterminé.
- Pour la **14-1**, peu importe le score après 60 minutes, la partie dure de toute façon au maximum 2 heures et est terminée après ces 2 heures, sans que la reprise en cours puisse être terminée.
Cependant, le résultat de la reprise interrompue peut encore être enregistré sur le tableau d'affichage.

En plus de la limite de temps de 2 heures, l'imposition du chronomètre dans un match peut avoir lieu à tout moment, quel que soit le score à ce moment-là. Le chronomètre peut être imposé au début d'un match.

4.3.12. Jour décisif CS

Pour toutes les catégories et disciplines: 3 semaines (dimanche soir) avant les premiers matches des Championnats suisses.

Pour pouvoir participer aux Championnats suisses dans une discipline, un joueur / une joueuse doit impérativement avoir joué au moins un tournoi qualificatif (TQ) dans la discipline correspondante.

4.3.13. Têtes de séries CS

Les têtes de série sont définies selon le classement par discipline le jour décisif.

Messieurs ELITE:	Les 16 joueurs les mieux classés du classement général, catégorie ELITE.
Messieurs PROMOTION:	Les 32 joueurs les mieux classés du classement de la discipline, catégorie PROMOTION.
Dames:	Les 16 joueuses les mieux classées du classement de la discipline, catégorie dames.
Seniors:	Les 16 joueurs les mieux classés du classement de la discipline, catégorie seniors.
Jeunesse (toutes les catégories):	Les 16 joueurs les mieux classés des classements s de la discipline, catégorie jeunesse.

4.3.14. Ordre des têtes de série pour les TQ et les CS

L'ordre des têtes de série aux tournois qualificatifs et aux Championnats suit les prescriptions suivantes:

- TQ:** Les joueurs des rangs 1 à 4 sont placés dans le tableau aux rangs 1 à 4 selon têtes de série.
Les autres joueurs seront tirés au sort.
- CS:** Les têtes de série sont définies selon le classement des disciplines respectives.

4.3.15. Finales CS

Les 4 demi-finalistes de chaque discipline et catégorie des Championnats suisses se qualifient pour les finales des CS.

Les matches des demi-finales sont si possible tirés au sort. Toutefois, il est exclu que les mêmes adversaires se rencontrent en quarts de finales et en demi-finales.

Si un tirage au sort a lieu, il est réalisé comme suit:

- Les deux demi-finalistes provenant du tour direct sont placés; les deux demi-finalistes provenant du tour de rattrapage sont tirés au sort.

Tous les matches sont joués avec le système du KO direct.

4.3.16. Championnats suisses et Championnat de ligue

Des Championnats suisses sont organisés pour la catégorie Messieurs ELITE, Dames, Seniors et Jeunesse. Le vainqueur obtient le titre de «Champion suisse de la catégorie» pour la discipline respective.

Un Championnat de ligue est organisé pour la catégorie Messieurs PROMOTION. Le vainqueur obtient le titre de «Champion PROMOTION» de la discipline respective.

4.3.17. Attribution des points CS

Aucun point des CS n'est attribué pour les classements (classement général et classement par discipline).

Une éventuelle prise en compte lors des nominations du cadre se fait selon le règlement du cadre national.

4.3.18. Champion de catégorie

Les premiers du classement général de toutes les catégories (le jour décisif CS) seront honorés et reçoivent une distinction.

4.3.19. Coupes, prix et distinctions

Swisspool est responsable des prix (médailles et coupes) remis lors des Championnats suisses ainsi que des prix remis aux champions de catégorie.

Pour les TQ de la jeunesse, les 1^{er} et 2^e au moins reçoivent un prix (par exemple une coupe ou un prix en nature). Swisspool est responsable de ces prix.

Les autres catégories et les autres rangs n'ont pas droit à une coupe. L'organisateur est toutefois libre d'accorder des prix ou des coupes.

4.4. Définitions des catégories

4.4.1. Messieurs ELITE

Limites d'âge: Âge minimal 18 ans, il n'y a aucune limite d'âge maximum.

Les jeunes dès leur 15^e année de vie, peuvent faire une demande à Swisspool pour passer dans cette catégorie.

Nombre de joueurs: 24 messieurs et dames qui ont sportivement passé les qualifications font partie de la catégorie ELITE (condition: licence de platine ou d'or de la catégorie «Messieurs»)

Tableau: Tournois de la section: Le tournoi est joué sur un tableau Euro.
CS: Le tournoi est joué sur un tableau de double KO.

Distances TQ:

Jeu de la 8	7 victoires, tout le tableau
Jeu de la 9	8 victoires, tout le tableau
Jeu de la 10	7 victoires, tout le tableau
Jeu de la 14/1	100 points, tout le tableau (limite de temps 2 heures)

Distances CS: Selon directives de la commission technique

4.4.2. Messieurs PROMOTION

Limites d'âge: Âge minimal 18 ans, il n'y a aucune limite d'âge maximum.

Les jeunes dès leur 15^e année de vie, peuvent faire une demande à Swisspool pour passer dans cette catégorie.

Nombre de joueurs: Tous les messieurs et dames qui n'ont pas atteint la catégorie ELITE font automatiquement partie de la catégorie PROMOTION (condition: licence de platine ou d'or de la catégorie «Messieurs»)

Tableau: Tournois de la section: Le tournoi est joué sur un tableau Euro.
CS: Le tournoi est joué sur un tableau de double KO.

Distances TQ:

Jeu de la 8	6 victoires, tout le tableau
Jeu de la 9	7 victoires, tout le tableau
Jeu de la 10	6 victoires, tout le tableau
Jeu de la 14/1	75 points, tout le tableau (limite de temps 2 heures)

Distances CL: Selon directives de la commission technique

4.4.3. Dames

Limites d'âge: Âge minimal 18 ans, il n'y a aucune limite d'âge maximum.

Les jeunes dès leur 15^e année de vie, peuvent faire une demande à Swisspool pour passer dans cette catégorie.

Nombre de joueurs: Toutes les dames (condition: licence de platine ou d'or de la catégorie «Dames»)

Tableau: Tournois de la section Sont intégrées dans la catégorie Messieurs PROMOTION
CS: Le tournoi est joué sur un tableau de double KO.

Distances TQ:

Jeu de la 8	6 victoires, tout le tableau
Jeu de la 9	7 victoires, tout le tableau
Jeu de la 10	6 victoires, tout le tableau
Jeu de la 14/1	75 points, tout le tableau (limite de temps 2 heures).

Distances CS: Selon directives de la commission technique

4.4.4. Seniors

<u>Limites d'âge:</u>	Seniors, qui ont au moins 43 ans le 31.12.2020	
	• Adaptation de la limite d'âge voir point 4.4.7	
<u>Nombre de joueurs:</u>	Tous les seniors (condition: licence de platine ou d'or de la catégorie «Seniors»)	
<u>Tableau:</u>	Tournois de la section:	Le tournoi est joué sur un tableau Euro.
	CS:	Le tournoi est joué sur un tableau de double KO.
<u>Distances TQ:</u>	Jeu de la 8	6 victoires, tout le tableau
	Jeu de la 9	7 victoires, tout le tableau
	Jeu de la 10	6 victoires, tout le tableau
	Jeu de la 14/1	75 points, tout le tableau (limite de temps 2 heures)
<u>Distances CS:</u>	Selon directives de la commission technique	

4.4.5. Juniors

<u>Limites d'âge:</u>	Juniors ayant au maximum 18 ans le 31.12. de la saison en cours.	
<u>Nombre de joueurs:</u>	Tous les juniors (condition: licence valable)	
<u>Tableau:</u>	Tournois de la section:	Jusqu'à 8 joueurs = 1 ou 2 groupes (avec finale) Dès 9 joueurs: tableau Euro.
	CS:	Le tournoi est joué sur un tableau de double KO.
<u>Distances TQ:</u>	Jeu de la 8	6 victoires, tout le tableau
	Jeu de la 9	7 victoires, tout le tableau
	Jeu de la 10	6 victoires, tout le tableau
	Jeu de la 14/1	75 points, tout le tableau, nb de reprises limité à 25
<u>Distances CS:</u>	Selon directives de la commission technique	
<u>Généralités:</u>	Les juniors ne peuvent recevoir que des coupes ou des prix en nature.	

4.4.6. Filles

<u>Limites d'âge:</u>	Filles ayant au maximum 18 ans le 31.12. de la saison en cours.	
<u>Nombre de joueurs:</u>	Toutes les filles (condition: licence de valable de la catégorie «Filles»)	
<u>Tableau:</u>	Tournois de la section:	Jusqu'à 8 joueuses = 1 ou 2 groupes (avec finale) Dès 9 joueuses: tableau Euro.
	CS:	Le tournoi est joué sur un tableau de double KO.
<u>Distances TQ:</u>	Jeu de la 8	6 victoires, tout le tableau
	Jeu de la 9	7 victoires, tout le tableau
	Jeu de la 10	6 victoires, tout le tableau
	Jeu de la 14/1	75 points, tout le tableau, nb de reprises limité à 25
	Selon le niveau de jeu des joueuses, la distance des matches peut être réduite.	
<u>Distances CS:</u>	Selon directives de la commission technique	
<u>Généralités:</u>	Les filles ne peuvent recevoir que des coupes ou des prix en nature.	

4.4.7. Ecoliers

<u>Limites d'âge:</u>	Ecoliers ayant au maximum 16 ans le 31.12. de la saison en cours.	
<u>Nombre de joueurs:</u>	Tous les écoliers (condition: licence valable)	
<u>Tableau:</u>	Tournois de la section:	Jusqu'à 8 joueurs = 1 ou 2 groupes (avec finale) Dès 9 joueurs: tableau Euro.
	CS:	Le tournoi est joué sur un tableau de double KO.
<u>Distances TQ:</u>	Jeu de la 8	6 victoires, tout le tableau
	Jeu de la 9	7 victoires, tout le tableau
	Jeu de la 10	6 victoires, tout le tableau
	Jeu de la 14/1	75 points, tout le tableau, nb de reprises limité à 25
	Selon le niveau de jeu des joueurs, la distance des matches peut être réduite.	
<u>Distances CS:</u>	Selon directives de la commission technique	
<u>Généralités:</u>	Les écoliers ne peuvent recevoir que des coupes ou des prix en nature.	

4.4.8. Limites d'âge pour les seniors

Les limites d'âge pour les seniors sont adaptées en fonction de celles de l'EPBF.

Un joueur demander une licence senior s'il a atteint ou dépassé l'âge indiqué dans la table ci-dessous.

Augmentation progressive des limites d'âge:

- Saison 2022 → 43 ans révolus le 31.12.2021 (classe 1978 ou plus âgé).
- Saison 2023 → 44 ans révolus le 31.12.2022 (classe 1978 ou plus âgé).
- Saison 2024 → 44 ans révolus le 31.12.2024 (classe 1979 ou plus âgé).
- Saison 2025 → 45 ans révolus le 31.12.2025 (classe 1979 ou plus âgé).

5. Mode de compétition des tournois OPEN et SWISS-OPEN

5.1. Championnat

Un Championnat spécifique est organisé pour la catégorie OPEN. La qualification pour la finale du Championnat se fait sur la base du classement OPEN.

Les citoyens suisses et les étrangers ayant leur domicile principal en Suisse sont autorisés à participer.

5.2. Classement OPEN

Le classement regroupe tous les participants aux tournois OPEN qui remplissent les conditions d'admission au Championnat.

Le classement comprend les 6 meilleurs résultats de tous les tournois OPEN, ainsi que les 2 meilleurs résultats des tournois de semaine.

5.3. Tournoi final

Un tournoi final est organisé. Les 64 meilleurs joueurs selon le classement Open se qualifient pour le tournoi final – les places non revendiquées par les joueurs sont attribuées aux joueurs suivants dans le classement.

5.4. Distinction

Les 32 meilleurs joueurs du tournoi final reçoivent un prix en espèces.

Des prix sous forme de médailles ou de coupes sont attribués aux joueurs classés aux places 1 à 3.

Le vainqueur du tournoi final obtient le titre de «Champion SWISS-OPEN».

La prise en compte du résultat pour la nomination du cadre est réglée dans le règlement du cadre national.

5.5. Financement

Les prix en espèces sont financés comme suit:

- Contribution par participant aux tournois de semaine
- Réduction de l'indemnisation par participant pour les organisateurs de tournois
- Finance d'inscription au tournoi final
- Added Money de Swisspool

Les différentes contributions peuvent être consultées dans le règlement des finances.

5.6. Rachat

Un rachat lors des tournois OPEN est strictement interdit.

En cas de transgression, le joueur ainsi que la direction du tournoi seront sanctionnés.

5.7. Date du tournoi final

Le tournoi final annuel est organisé en juin de la saison en cours.

5.8. Règlement

Le premier tournoi final aura lieu en juin 2023.

6. Catégorie équipe

6.1. Equipe

Une équipe se compose de 4 joueurs au minimum et de 6 joueurs au maximum.

Tous les membres d'une équipe doivent être membres du même club et avoir pris la licence nécessaire auprès du même club.

6.2. Condition de participation

Pour être membre d'une équipe, les exigences suivantes doivent être remplies:

- Chaque membre de l'équipe est en possession d'une licence d'argent au minimum (prise auprès du club)
- Chaque équipe doit se conformer au dress-code B **OPEN. Le haut de la tenue doit présenter une couleur uniformisée et un emblème de club uniformisé!**
- Seuls les citoyens suisses ou les joueurs qui ont leur domicile en Suisse peuvent participer aux Championnats suisses par équipe.

6.3. Mode

Les qualifications sont organisées dans plusieurs lieux de tournoi lors d'une journée définie à l'avance.

Les équipes inscrites sont réparties entre les lieux de tournoi.

Sur chacun des lieux de tournoi, deux groupes de 4 équipes (max. 6 équipes) sont constitués (groupes A et B). En cas d'inscription de plus de 48 équipes, Swisspool se réserve le droit de réaliser la qualification en mode double KO au lieu des matches en groupes.

Dans chacun des groupes, chaque équipe joue contre toutes les autres. Les deux meilleures équipes de chaque groupe se qualifient pour les play-off.

Le classement se fait selon les critères suivants:

- Nombre de victoires
- 4 points par victoire
- 2 points pour une victoire après le shoot-out
- 1 point pour une défaite après le shoot-out
- Nombre de matches remportés
- Rencontre directe

Demi-finales des play-off:

Meilleure équipe du groupe A contre l'équipe occupant la 2^e place du groupe B.

Meilleure équipe du groupe B contre l'équipe occupant la 2^e place du groupe A.

En fonction de la situation aux finales, les deux équipes qui remportent les demi-finales des play-off disputent ensuite la finale de qualification en vue des finales des Championnats suisses.

Au moins l'équipe qui gagne le tableau de son lieu de tournoi se qualifie pour les finales des Championnats suisses par équipes (demi-finales et finale du Championnat suisse par équipes).

6.4. Disciplines

Chaque joueur peut jouer au maximum un simple et un double (en aucun cas deux simples et deux doubles).

Chaque match en équipes se déroule comme suit (séquence et distance):

- Deux matches au jeu de la 8 (double) - en 4 parties gagnantes
- Deux matches au jeu de la 9 (simple) - en 6 parties gagnantes
- Deux matches au jeu de la 10 (simple) - en 5 parties gagnantes

6.5. Notation

Chaque match en équipes comporte 6 matches. Chaque match remporté donne 1 point à l'équipe.

En cas d'égalité après 6 matches, le vainqueur est déterminé au shoot-out, lequel est réalisé comme suit:

- Chaque équipe définit les quatre joueurs qui disputeront le shoot-out.
- La bille no 8 est placée sur le point du bas et la bille de jeu (blanche) sur le point du haut.
- Moyennant une alternance de joueurs et d'équipes, chaque joueur joue deux fois la noire dans une des poches du bas.
- L'équipe obtient 1 point pour chaque bille noire empochée correctement (sans que la blanche ne tombe dans une poche).
- Après huit essais, l'équipe qui a le plus de points a gagné.
- En cas d'égalité de points, le shoot-out se poursuit (un contre un), jusqu'à ce qu'un joueur empoché la noire sans que son adversaire réussisse à le faire également.

7. Mode de compétition des autres tournois

7.1. Principe

Les points sont attribués aux joueurs dans le classement de leur catégorie respective.

Les organisateurs, clubs et salles de billard s'engagent à organiser les tournois selon l'affiche et l'homologation.

Les tournois enregistrés sont répertoriés par date sur un calendrier de tournoi.

7.2. Licence d'argent

La licence d'argent autorise à participer aux Open.

Les joueurs qui souhaitent participer à un Open mais qui ne sont pas en possession d'une licence ont la possibilité de demander une licence d'argent sur place le jour du tournoi.

Néanmoins, ils doivent se faire enregistrer sur www.swisspool-billard.ch. L'enregistrement est gratuit.

7.3. Joueurs étrangers

Les joueurs étrangers n'ont pas besoin d'avoir une licence suisse pour jouer les Open, à condition que leur domicile principal se trouve à l'étranger. En cas de doute, Swisspool peut demander une attestation de domicile actuelle.

Les joueurs étrangers doivent toutefois être en possession d'une licence valable de la fédération de leur pays.

7.4. Tournois internationaux

Les organisateurs doivent respecter ce qui suit:

- Dress-code B obligatoire pour tous (également pour les tournois de semaine!). Cela doit également figurer sur l'affiche du tournoi.
- Somme des gains en espèces: au moins CHF 5'000.-
- Annonce du tournoi auprès de l'EPBF. L'homologation de l'EPBF doit être disponible.
- Un arbitre officiel doit être présent dans chaque salle de tournoi (prix et conditions: voir règlement des arbitres).
- Direction du tournoi uniquement avec une attestation valable. Devoirs: voir règlement directeur de tournoi).
- Dès les 1/8 de finales: tableaux de résultats avec nom et score du match.
- Uniquement des tables 9 pieds.

7.5. Open argent

Les Open argent sont des tournois spéciaux qui ne peuvent avoir lieu que les jours des TQ et des CS et auxquels aucun joueur avec une licence platine ou or ne peut participer.

7.5.1. Nombre d'Open argent par jour de tournoi

Il n'est pas prévu une limitation du nombre de tournois par jour de match et par région (Suisse romande et Suisse alémanique).

Des accords mutuels entre les organisateurs respectifs sont recommandés.

7.5.2. Nombre de participants par tournoi

Le nombre de participants par tournoi est limité à un maximum de 32 joueurs par tournoi.

7.5.3. Notation des Open argent

Un classement séparé sera effectué pour les Open argent. Aucun point résultant des Open argent ne sera pris en compte pour les autres classements de Swisspool.

5 résultats au maximum seront pris en compte dans le classement Open argent.

7.5.4. Disciplines des Open argent

L'organisateur détermine la discipline qui sera jouée à l'Open argent. Toutefois, la discipline doit être définie à l'avance et indiquées sur l'annonce du tournoi.

7.5.5. Mode la détermination des têtes de série des Open argent

Dans les Open argent, la détermination des têtes de série se fait en fonction des rangs au classement Open argent.

Les joueurs qui ne figurent pas encore dans le classement sont placés à la fin du champ des participants avec 0 point.

7.5.6. Début des tournois Open argent

Les tournois argent débutent à 11h00; les joueurs doivent s'annoncer auprès de la direction du tournoi à 10h30 au plus tard.

7.5.7. Dress-code aux Open argent

Pour les Open argent, le dress-code C est applicable.

7.5.8. Format des tournois Open argent

Le tournoi se joue en 2 phases.

La première phase consiste en jeux en groupe (groupes de 4).

La deuxième phase est jouée tableau KO.

Avec moins de 16 joueurs, le mode peut être changé par le responsable du tournoi et un tableau DKO peut être joué.

7.5.9. Prétention à des prix en espèces aux Open argent

Le prix en espèces est distribué conformément à la clé de répartition spécifiée (voir Règlement des finances).

8. Attribution de points dans les tournois

8.1. Tournois de la section

Pour les tournois de la section, des points seront attribués selon des tabelles prédéfinies. Les points attribués prennent en compte le rang obtenu par le joueur dans ledit tournoi.

Les explications détaillées à ce sujet sont publiées sur www.swisspool-billard.ch.

8.2. Autres tournois suisses

En fonction du rang atteint, les participants obtiennent un nombre de points fixés selon les tabelles prédéfinies. Les éléments pertinents sont le rang atteint et le nombre de participants.

Pour tous les tournois, des points sont attribués pour le classement selon ces tabelles; des tabelles différentes sont utilisées pour les Open et les tournois de semaine.

Lors des Open, la cagnotte est un facteur supplémentaire qui joue un rôle dans l'attribution du nombre de points. La CT se réserve le droit de procéder à des réductions du nombre de points en cas de tentative d'augmentation fictive des prix en espèces.

8.3. Tournois à l'étranger

Pour les tournois joués à l'étranger (p. ex. Eurotour), aucun point n'est donné pour les classements suisses.

9. Equipe nationale

Voir règlement du cadre national.

10. Protêts, recours

10.1. Protêts

Un protêt doit être inscrit dans le protocole de jeu immédiatement après l'apparition respectivement la constatation du litige. Il doit être signé par le joueur qui dépose protêt, la direction du tournoi et l'éventuel arbitre. En cas de gestion électronique du tournoi, la saisie du protêt dans le champ de communication suffit.

Le motif du protêt doit être indiqué. La taxe se monte à Fr. 50.- et doit être réglée comptant à la direction du tournoi en même temps que le protêt est déposé.

Le protêt dûment justifié doit être transmis à la CT de Swisspool dans les 3 jours (le timbre postal faisant foi). Une copie de la quittance du paiement de la taxe doit y être jointe.

Les protêts non-justifiés, déposés en retard ou n'étant pas accompagnés de la quittance de paiement ne sont pas traités, d'autres moyens légaux n'étant pas autorisés.

Si le motif d'un protêt n'est constaté que plus tard, la CT de Swisspool décide de son bien-fondé et le cas échéant, du traitement de l'affaire.

Un protêt contre des affirmations respectivement des faits figurant dans un protocole (p. ex.: notation d'une partie) n'est plus autorisé si le protocole est correctement signé ou si la partie suivante a débuté.

Les protêts contre des décisions qui concernent des faits de jeu ne sont pas autorisés.

Les protêts, les recours et autres moyens légaux ne sont possibles que si la personne concernée (respectivement équipe / club) a rempli toutes ses obligations envers Swisspool et l'organisateur du tournoi.

Les protêts officiels, déposés en respectant les dispositions du présent règlement de compétition et tombant sous le statut du dopage, sont envoyés par la CT dans les 3 jours aux responsables des contrôles antidopage pour analyse.

10.2. Recours

Voir règlement de recours de Swisspool.

11. Acceptation

Mise en vigueur par les délégués ou le comité de Swisspool.